



Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Je m'appelle Arnaud SVRCEK. Exploitant agricole dans l'Aisne, j'ai été élu en 2020 maire (sans étiquette) de Courmelles, une commune de 1877 habitants située à quelques kilomètres de Soissons non loin de Villers-Cotterêts.

Si je me permets de vous écrire, c'est pour vous interpeller sur les conséquences d'un projet industriel néfaste pour ma commune et pour l'ensemble de notre territoire. Il s'agit de l'implantation par l'industriel danois **Rockwool** d'une usine de fabrication de laine de roche.

Je ne suis pas et nous ne sommes pas contre l'industrialisation de notre territoire mais nous ne voulons pas de cette industrialisation-là qui va l'abîmer et le rendre encore moins attractif.

Je ne suis pas seul dans ce combat :

- L'enquête publique a été rejetée par 84% des contributeurs et a reçu un avis négatif du commissaire-enquêteur (ce qui est très rare) ;
- Plusieurs manifestations ont rassemblé 1 500 participants transparents et partis politiques (hormis le Rassemblement National) dans les rues de Soissons (ce qui est peu fréquent) ;
- Plus de 135 médecins, 85 infirmières, 55 sages femmes et pharmaciens, des scientifiques de très haut niveau, 75 agriculteurs, 352 enseignants et des citoyens de toutes professions ont pris position contre ce projet. Une pétition publique a réuni 20 000 signatures (ce qui est très significatif pour ce territoire). 13 communes ont délibéré contre !

Qui pourrait imaginer qu'en 2024 un industriel tel que Rockwool puisse installer en France une usine qui

- fabrique un produit isolant bientôt dépassé, la laine de roche, alors qu'il existe sur le marché des matériaux biosourcés (lin, paille, chanvre) aux mêmes propriétés (voire plus performantes pour s'isoler des chaleurs estivales) et à des prix de vente voisins ?
- rejette tous les ans 80 000 tonnes de CO², 814 tonnes de polluants toxiques dont 173 tonnes de poussières de particules fines, 105 tonnes de perturbateurs endocriniens ? Ces rejets en feraient la 2ème usine la plus polluante de France s'agissant du phénol, la 3ème pour le formaldéhyde, la 5ème pour l'ammoniac, ces rejets ayant un impact, au-delà de ma commune, sur un bassin de 50 000 personnes à Soissons et autour ;
- exige, rien que pour elle, la construction d'une ligne électrique à haute tension qui va augmenter la consommation électrique du territoire de 73% ?
- capte, rien que pour elle, 15 à 30% des ressources en eau potable du territoire ?
- conduite à l'imperméabilisation de 10 hectares parmi les meilleures terres de France ?

- fait installer plusieurs cheminées dont la plus haute de 47 mètres à quelques pas d'un aérodrome ?
- ne crée que 3,5 emplois à l'hectare contre 20 à 30 pour les usines (beaucoup moins polluantes) déjà implantées à proximité sur la même zone ?

Qui pourrait imaginer qu'en 2024 la préfecture de l'Aisne multiplie les procédures contre ma commune pour me forcer à délivrer un permis de construire alors que 97% des Courmellois se sont prononcés CONTRE l'implantation de cette usine à l'occasion d'une consultation citoyenne organisée en juin 2023 ?

Qui pourrait imaginer qu'en 2024 on accepte l'implantation en France d'un industriel qui est qualifié de « sponsor de guerre » par les Ukrainiens ? Rockwool équipe en effet des frégates russes et participe à l'effort de guerre du régime de Moscou.

Qui pourrait imaginer qu'en 2024 on fasse confiance à un industriel dont les fumées (CF la photo en haut de ce courrier), l'odeur des rejets et le bruit des cheminées envahissent l'atmosphère des villes où il est implanté ?

Qui pourrait imaginer que ce même industriel perçoive 20 M€ de subventions publiques (10,6 M€ de la France et de l'Union européenne via le plan de relance, jusqu'à 7,2 M€ par la communauté d'agglomération du GrandSoissons et 2 M€ de la région des Hauts-de-France) ?

Qui pourrait s'imaginer cela en 2024 ? Certainement pas vous, mais nous oui !

Sans réaction de votre part et à cause de l'entêtement de certains élus avec l'appui des services de l'État, cette usine risque de sortir de terre et nous de faire revenir cinquante ans en arrière, au temps de l'industrialisation polluante florissante.

L'industrialisation que nous voulons repose sur des filières locales produisant des matériaux d'isolation à partir de résidus de paille, de lin, de chanvre ou de tissus pour contribuer à la rénovation thermique des bâtiments. Ces solutions existent déjà sur d'autres territoires que le nôtre. Elles doivent être encouragées et remplacer les solutions polluantes que l'on veut nous imposer.

Il existe des projets industriels alternatifs à celui de Rockwool en matière de logistique, d'industrie, de recyclage, de nettoyage du linge. Tous ces projets concrets et de court terme pourraient **créer 5 fois plus d'emplois** que l'usine que l'on nous impose. **Sans ses nuisances. D'où mon alerte.**

Je souhaiterais qu'elle soit entendue et que vous puissiez interpellier dans les prochains jours et massivement le Gouvernement sur le dossier par le biais de nombreuses questions orales ou écrites que vous pourriez poser en particulier au Premier ministre ainsi qu'à MM. LESCURE et BÉCHU qui peuvent encore décider de l'arrêt du projet. Voici un projet de texte en vue d'une question écrite qui pourrait leur être posée :

M. / Mme N... interroge Monsieur le ministre de... sur le projet d'implantation d'une usine de fabrication de laine de roche à Courmelles, dans l'Aisne, à proximité de Soissons et de Villers-Cotterêts. Soutenu par quelques élus et des crédits du plan de relance, ce projet a été rejeté par 84% des répondants à l'enquête publique laquelle a fait ensuite l'objet d'un avis défavorable du commissaire-enquêteur. Les oppositions sont nombreuses (médecins, infirmiers, scientifiques, agriculteurs,...) car les inconvénients sont multiples : rejet de 814 tonnes de produits atmosphériques polluants, surconsommation d'électricité et d'eau pour les besoins de l'usine, très forte augmentation du trafic routier, très faible rendement en terme de création d'emplois à l'hectare,... le tout pour fabriquer de la laine de roche, un produit obsolète (banni des appels d'offres des marchés publics des villes de Paris et Copenhague), potentiellement nocif pour la santé (ROS/RNS Leakage During Frustrated Phagocytosis of Glass Nanofibers Characterized by Nanosensor and its Implications on Lung Injury. Nature Nanotechnology, le 3 janvier 2024) dont les propriétés en matière d'isolation des bâtiments sont concurrencées par celles de produits isolants biosourcés issues de l'agriculture et de la sylviculture locales qui représentent une vraie alternative. L'usine Rockwool de Courmelles serait la 2^{ème} usine la plus polluante de France en matière de rejets de phénol, la 3^{ème} pour le formaldéhyde, la 6^{ème} pour l'ammoniac. Face à la menace pour la santé des habitants du bassin soissonnais que constitue une usine rejetant dans son atmosphère tant de perturbateurs endocriniens, il / elle souhaite comprendre les raisons précises pour lesquelles l'État continue de soutenir un tel projet allant de surcroît à l'encontre de l'avis des populations concernées.

Nous avons besoin de votre soutien et de votre mobilisation. Je compte sur vous. Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles [asvrcek.rockwool@gmail.com] et je vous remercie pour votre intervention.

Notre cause est juste
L'histoire nous jugera

le 3 juin 2024.

